

'Conseil d'école – lundi 14 mai 2018

Début de séance : 18h

Participants :

- Pour l'équipe enseignante : Mme GATIPON (directrice), Mme JOSSE, Mme LOCARDEL, Mme LAVIGNOTTE
- Pour la Municipalité : Mme HAU (Maire), M. MASCARAS (adjoint en charge des affaires scolaires)
- Pour les représentants des parents d'élèves : Mme POUZET, M. JEANSON, Mme CALASNIVES, Mme BOURDEU, Mme GAMET, Mme CUZIN

1) La rentrée scolaire 2018

Projet d'accueil des élèves de Toute Petite Section

Un projet est actuellement en réflexion pour pouvoir accueillir les élèves en Toute Petite Section. Ce projet permettrait d'anticiper et de discuter avec les parents qui le souhaitent l'inscription de leur enfant de moins de 3 ans à l'école.

Cet accueil se ferait en fonction des places disponibles pour permettre à tous les enfants d'être accueillis dans de bonnes conditions.

Le nombre de places disponibles sera fixé à chaque rentrée en fonction de l'effectif de la classe et des capacités d'accueil.

- Article 8 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013

Ce projet, encore en cours d'élaboration, devra permettre de faire un état des lieux des structures et des locaux fréquentés par les enfants de moins de 3 ans : classe, salle de sieste, toilettes, cantine mais aussi de présenter la communauté éducative en charge des enfants au cours de la journée.

Il faudra également que, pour chaque enfant, les modalités d'accueil soient discutées avec les parents (accueil progressif ou non, à temps partiel ou non...). Les objectifs de cette scolarisation devront également être fixés avec l'enseignant et les parents et les modalités d'apprentissage devront être aménagées.

Un échéancier d'accueil pourra être proposé aux familles.

Décision de M. le Dasen concernant l'organisation de la semaine scolaire

Décision rendue le mercredi 9 mai 2018. L'école de Bougarber reste sur un rythme de 4 jours et demi pour l'année 2018/2019.

Compte-rendu et avancées suite à la commission des rythmes scolaires du 20 mars

Avait été abordés les points suivants :

- Une modification éventuelle des horaires de classe
- L'organisation du mercredi matin : garderie et accueil au CLSH
- Horaires de la pause méridienne
- Garderie du soir : organisation et déroulement des temps d'activités

⇒ Mercredis : services périscolaires

↳ Il y aura une garderie assurée par un agent communal jusqu'à 12h30, probablement au même tarif que la garderie du soir.

↳ Nécessité pour les élèves fréquentant le CLSH d'être sur place à midi pour prendre leur repas ; il y aura un transport de l'école au CLSH. Les enfants seront accompagnés dans le bus par un agent municipal.

↳ Les horaires de classe sont à aménager en fonction de cette contrainte : la classe devra se

terminer à 11h45.

⇒ Pause méridienne

↳ La durée de la pause méridienne est allongée de 15 min pour permettre aux enfants du second service d'avoir une récréation avant de rentrer en classe et de laisser plus de temps aux enfants pour manger.

↳ Par conséquent, la classe commencera et se terminera 15 min plus tard l'après-midi (13h45-15h45)

⇒ Temps de garderie du soir

↳ La garderie sera organisée autour de temps définis :

- de 15h45 à 16h15 : récréation
- de 16h15 à 16h30 : goûter des grands
- de 16h15 à 16h45 : goûter des petits
- de 16h30 à 17h : étude surveillée pour les élèves inscrits

L'étude sera proposée tous les jours, sur inscription, pour les élèves du CP au CM2.

L'étude du vendredi est soumise au nombre d'inscrits.

- de 17h à 18h30 : mise en place d'activités pour rythmer ce temps de garderie et éviter un trop long temps de jeu libre.

Des activités à thème seront proposées aux enfants.

↳ Trois agents municipaux sont en charge de ces temps de garderie jusqu'à 17h30, deux personnes jusqu'à 18h.

↳ Tarif de la garderie

La directrice demande que les tarifs puissent être donnés rapidement, pour informer les nouvelles familles lors des inscriptions.

↳ Lieux

L'étude surveillée aura lieu à la cantine.

Les autres lieux utilisés : garderie + extérieur + une classe

Cela pose un problème d'occupation des classes qui peut gêner parfois les enseignantes après la classe pour l'organisation des APC, les rendez-vous avec les parents, les réunions.

Le ménage pourra éventuellement débiter un peu plus tard ; pour permettre une meilleure organisation.

⇒ Temps de garderie du matin

Depuis avril 2018, les deux personnes en charge de la garderie du matin accueillent les enfants sur deux lieux à partir de 8h.

Le bilan de cette organisation est très positif : ce temps est plus serein, les enfants jouent davantage et plus calmement. Cela est bénéfique avant l'entrée en classe.

Nouveaux horaires soumis au vote pour l'année scolaire 2018/2019 en Conseil d'école et soumis à la décision de M. le DASEN.

Positionnement des APC sur cette nouvelle organisation du temps scolaire : ½h pendant la pause méridienne et/ou de 15h45 à 16h45

Vote pour modification des horaires : 9 voix pour et 1 abstention.

Nouveaux horaires adoptés par le Conseil d'école.

Horaires pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h35	Garderie			
8h35 - 8h45	Accueil des élèves avant l'entrée en classe			
8h45 – 12h	Enseignement			
12h - 12h30	APC (pour les enfants concernés)			
12h - 13h35	Service de cantine - 1er service pour les PS/MS/GS à 12h -2 nd service pour les CP/CE1/CE2/CM1/CM2 à 12h45			
13h35 - 13h45	Accueil des élèves avant l'entrée en classe			
13h45 - 15h45	Enseignement			
15h45 - 16h45	APC (pour les enfants concernés)			
15h45 - 18h30	Garderie Étude surveillée 16h30-17h			

Horaires pour les mercredis

7h30 - 8h35	Garderie
8h35 - 8h45	Accueil des élèves avant l'entrée en classe
8h45 – 11h45	Enseignement
11h45 - 12h30	Garderie
11h50	Départ du bus pour le CLSH pour les inscrits

2) Le projet d'école 2017/2020

Le projet d'école 2017/2020 a été validé le 15/03/18 par l'IEN.

Le conseil d'école doit donc adopter le projet.

Plusieurs axes de travail ont été retenus en fonction de différents indicateurs :

Axe 1 : améliorer le climat scolaire

Indicateurs	Objectifs	Axes de travail
Difficultés de communication entre les enfants, Faits de violence Difficultés à exprimer des émotions Difficultés de vocabulaire	climat plus serein et apaisé, enfants plus autonomes dans la gestion des échanges en prévention des conflits, utilisation plus efficace et réfléchie des écrans	recherches et formation autour de la communication non violente ateliers philosophiques jeux de communication Permis Internet avec la gendarmerie Objectif 10 jours sans écran Réorganisation et réflexion sur l'espace de récréation

Axe 2 : Mathématiques (calcul mental, résolution de problèmes)

Indicateurs	Objectifs	Axes de travail
Difficultés à entrer dans une démarche logique et construire des images mentales d'aide au calcul mental	Développer des stratégies de calcul et améliorer son raisonnement logique.	Participation à la semaine des mathématiques Multiplication des défis maths Echanges intercycles : rédaction de problèmes à destination des autres classes Réflexion autour des recherches mathématiques

Axe 3 : Projets d'écriture et lectures partagées

Indicateurs	Objectifs	Axes de travail
Pas de diminution des besoins en Aide Personnalisée malgré des résultats positifs en vocabulaire - Manque d'aboutissement du projet précédent - Besoin de cohérence	Amélioration des résultats aux évaluations Diminution des besoins en aide personnalisée	Mise en œuvre d'un projet de production par an et par cycle Participation à la semaine de la presse Des projets d'écriture à plusieurs mains Des outils : cahier de production d'écrits, cahier de l'écrivain

Vote pour adoption du projet d'école : 10 voix pour
Projet adopté par le conseil d'école.
Une synthèse du projet est jointe à ce compte-rendu.

3) Budgets 2018

Les budgets ont été reconduits comme en 2017.

À noter cependant que les commandes de papier sont désormais sous la responsabilité de l'équipe enseignante et le budget fonctionnement a été augmenté de la somme correspondante.

Les classes PS/MS, GS/MS, CE1/CE2 vont être équipées de video-projecteurs dès cette fin d'année.

4) Sécurité et travaux

Le second exercice incendie a eu lieu le 7 février 2018 et aucun dysfonctionnement n'a été à signaler.

Un exercice PPMS confinement (tempête) a eu lieu le 4 avril 2018. La mise en confinement s'est bien déroulée. Un problème radio a été relevé. Il faut envisager d'acheter des transistors, éventuellement rechargeables.

L'aménagement du terrain de football pose problème : du béton ressort des anciennes fondations du préfabriqué. Elles seront enlevées pendant les vacances d'été.

Du gazon synthétique sera posé devant les cages de foot.

Aménagement et sécurisation des pourtours des arbres : creux autour des arbres, margelles, passage des parents et le muret des voisins...

Selon les parents et les enseignantes, c'est toute cette partie de la cour qui doit être réaménagée.

Mme Gatipon a signalé par écrit à Mme Le Maire ces points et un état des lieux pour une sécurisation va être fait.

L'école manque d'herbe ; l'espace à l'ombre des arbres n'est pas utilisé car il n'y pas d'herbe.

La municipalité va envisager des solutions.

Problèmes de fermeture du portail : problème de mécanisme ; problèmes pour faire intervenir le prestataire de façon efficace.

5) Sorties et projets

Rencontres sportives USEP :

- lutte au mois d'avril (CM1/CM2)
- Printemps des maternelles (PS/MS) le 15 mai à Uzein
- enfants danseurs (PS/MS) le 18 mai à Serres-Castet
- Kinball (GS à CE2) les 7 et 9 mai à Lescar
- fin juin GS/CP/CE1/CE2 athlétisme

CE1-CE2 raquettes à Gourette 19 mars financée pour moitié par l'APEB

Le 26 mars :

- CE1-CE2 : sortie en ville à Pau
- CM : projet énergie renouvelable avec visite à Pau d'un éco-quartier + chaufferie bois et panneaux photovoltaïques du Zénith

Sortie PS à CP : Ludopia à Accous le 25 juin

Sortie vélo CE1-CE2 le 25 juin au lac de l'Ayguelongue avec correspondants de Mazerolles ; pêche et cabanes

Classe découverte CM au Temple sur Lot du 11 au 13 juin

L'ensemble des sorties organisées ont été financées en grande partie par l'APEB.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 22 juin.

Questions diverses

Information mairie concernant la carte scolaire : la demande a été faite pour rattacher l'école au secteur de collège de Lescar.

Décision début 2019.

Pour les enfants qui feront leur rentrée à Artix en 2018, le transport sera assuré jusqu'en 3ème.

fin de la séance : 20h15.